

Formation Incendie et Evacuation

PUBLIC CONCERNE

- Travailleurs désignés pour tenir un rôle dans l'organisation de la sécurité incendie de l'établissement, tel que : intervention sur un début d'incendie, encadrement de l'évacuation, prise en charge des handicapés, alerte des secours.

OBJECTIFS

- A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de prévenir les risques d'incendie et de mettre en œuvre les moyens mis à sa disposition pour combattre un sinistre en attendant l'arrivée des secours, et procéder à l'évacuation de l'établissement en appliquant les consignes générales de sécurité.

CONTENU

Enseignements théoriques

- Prévention
- Théorie du feu
- Déroulement type d'un incendie
- Dangers des fumées
- Intervention dans un local sinistré
- Moyens de secours et installations techniques de sécurité
- Procédés d'extinction
- Alerte des secours
- Organisation de la sécurité incendie de l'établissement et rôle des personnes désignées
- Méthode d'évacuation de l'établissement
- Vidéos

Enseignements Pratiques

- Audition du signal sonore
- Explication du fonctionnement du Système de Sécurité Incendie de l'établissement
- Application des consignes de sécurité
- Lecture de plan et repérage des cheminements
- Exercice pratique d'évacuation (si souhaité)
- Mise en œuvre effective des moyens d'extinction
-

DUREE

- 1 journée

PRE-REQUIS

- Aucun

NOMBRE DE STAGIAIRES

- 12 maximum

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Incendie : Articles R4227-28, R4227-39, et R4141-17 à R4141-20 du Code du Travail
- Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail
- Recommandation : Règle APSAD R6

Z.A Vulaines / Samoreau
14, Avenue du Président Paul Séramy
77870 VULAINES-SUR-SEINE

Tél. : 01 64 31 96 36
contact@ai-formation.fr
www.ai-formation.fr